

## Pourquoi ?

Dans la vallée de l'Arve, les mesures effectuées depuis plusieurs années sur la qualité de l'air montrent des dépassements des seuils autorisés pour certains polluants, dont les particules fines en suspension (PM10). **La première source d'émission** de ces particules est le **chauffage individuel au bois**.

Pour la santé de tous, une mesure incitative est lancée dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve: le fonds AIR BOIS, afin de réduire les émissions issues du parc résidentiel.

## De quoi s'agit-il ?

Le fonds vise à aider financièrement les particuliers pour changer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois par des appareils de chauffage au bois récents et performants.

**L'aide forfaitaire est d'un montant de 2000 euros\*!** Versée directement aux particuliers, elle est cumulable avec d'autres aides : crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), Eco-prêt à taux zéro, ... (hors aides de l'ANAH)  
Il s'agit ainsi de continuer à utiliser le bois de chauffage, tout en préservant la qualité de l'air et en réalisant des économies d'énergie!

⇒ Ce fonds est financé par l'ADEME pour le compte de l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et les 5 Communautés de Communes du territoire du PPA de la vallée de l'Arve: CC de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, CC Pays du Mont-Blanc, CC Cluses Arve et Montagnes, CC Faucigny Glières, CC du Pays Rochois et la commune de Châtillon-sur-Cluses. Il est animé et géré par le SM3A.

\*: Enveloppe forfaitaire sous réserve que l'aide ne dépasse pas 50% du coût total TTC.

## Quelles sont les conditions pour obtenir l'aide ?

- Vous habitez l'une des 41 communes du **territoire du PPA** de la Vallée de l'Arve (cf. ci-contre).
- Votre logement est une **résidence principale**, achevée depuis plus de 2 ans.
- Vous utilisez un **appareil de chauffage au bois antérieur à 2002** (insert, poêle, cuisinière, chaudière,...) ou une **cheminée ouverte**.

→ Une attestation de dépôt de l'ancien appareil en déchèterie sera demandée (l'attestation à faire tamponner est envoyée par le SM3A avec le courrier d'avis favorable).

Remarque : les dépôts chez des ferrailleurs ne sont pas acceptés.

- Votre nouveau matériel doit disposer du **label Flamme verte au moins 7 étoiles** ou être inscrit sur la liste des appareils équivalents de l'ADEME.
- L'installation est réalisée par un **professionnel qualifié Quali'Bois** par QUALIT'ENR ou **Qualibat Bois énergie**, signataire de la charte d'engagement du Fonds Air Bois.

**Attention : Le dossier de demande d'aide doit être validé par le SM3A avant de commencer les travaux et d'acheter le nouvel appareil.**

Liste des 41 communes concernées selon les Communautés de Communes (CC) :

<b>CC Pays Rochois</b>	MARNAZ
AMANCY	NANCY-SUR-CLUSES
ARENTHON	LE REPOSOIR
ETEAUX	SAINT-SIGISMOND
LA CHAPELLE RAMBAUD	SCIONZIER
CORNIER	THYEZ
LA ROCHE-SUR-FORON	<b>CC Pays du Mont-Blanc</b>
SAINT-LAURENT	COMBLOUX
SAINT-PIERRE EN-FAUCIGNY	LES CONTAMINES MONTJOIE
SAINT-SIXT	CORDON
<b>CC Faucigny-Glières</b>	DEMI-QUARTIER
AYSE	DOMANCY
BONNEVILLE	MEGEVE
BRIZON	PASSY
CONTAMINE-SUR-ARVE	PRAZ-SUR-ARLY
MARIGNIER	SAINT-GERVAIS LES-BAINS
LE PETIT-BORNAND-LES-GLIERES	SALLANCHES
VOUGY	<b>CC Vallée Chamonix Mt-Blanc</b>
<b>CC Cluses Arve et Montagnes</b>	CHAMONIX MONT-BLANC
ARACHES-LA-FRASSE	LES HOUCHES
CLUSES	SERVOZ
MONT-SAXONNEX	VALLORCINE
MAGLAND	***
	CHATILLON SUR-CLUSES

**Un contrôle pourra être réalisé à votre domicile, avant validation du dossier de demande d'aide, pour vérifier le respect des critères du dispositif (notamment la présence d'un ancien appareil de chauffage au bois, en état de fonctionnement dans le logement).**

## Quelle est la marche à suivre ?

1. **Contactez des professionnels** qualifiés Quali'bois ou Qualibat Bois énergie, inscrits sur la liste des professionnels partenaires du Fonds Air Bois pour établir un ou plusieurs devis répondant aux conditions nécessaires présentées ci-avant. (*Liste consultable sur [www.fonds-air-bois.fr](http://www.fonds-air-bois.fr)*)

2. **Envoyez le dossier** de demande d'aide au **SM3A** (*adresse ci-dessous*).

**Le dossier doit comporter les 3 éléments suivants :**

- Fiche 1** : « DEVIS ET DECLARATIONS SUR L'HONNEUR », remplie avec l'installateur choisi, signée par le bénéficiaire et l'entreprise.
- Fiche 2** : « RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES », dûment complétée par le bénéficiaire.
- Un justificatif de résidence principale** : copies de la première et dernière page la dernière **taxe d'habitation** (*Cas particuliers* : Si vous êtes **propriétaire bailleur** : joindre la taxe d'habitation du locataire, et si vous êtes un **nouvel arrivant** : faire parvenir une attestation de domicile (copie acte notarié ou bail + RIB à votre nouvelle adresse)).

Si le dossier est incomplet, vous serez invité à fournir les pièces manquantes.

Après vérification de la recevabilité du dossier et étude des pièces par le service instructeur du SM3A, vous recevrez par courrier un AVIS favorable ou défavorable.

⇒ **Un contrôle avant acceptation du dossier pourra avoir lieu au domicile pour vérifier le bon respect des critères du Fonds Air Bois. En cas de non-respect, le dossier sera refusé et l'entreprise en charge des dossiers sanctionnée.**

De plus, en cas de production de faux ou usage de faux, une plainte pourra être déposée auprès du procureur de la république.

3. **Commandez les travaux, une fois l'avis favorable obtenu par courrier.**

>L'attestation de dépôt de votre ancien appareil à faire tamponner par la déchèterie vous sera envoyée avec le courrier d'avis favorable par le SM3A.

Attention : Les dépôts chez des ferrailleurs ne sont pas acceptés

4. A l'issue des travaux, **transmettez** la FICHE : « DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE DU FONDS AIR BOIS» au SM3A (*fiche remise avec l'avis*), avec les pièces nécessaires

- Facture certifiée acquittée,**
- Relevé d'identité bancaire (RIB) du bénéficiaire**
- Justificatif de destruction de l'ancien appareil en déchèterie** (document envoyé avec l'avis favorable)

>Une notification vous sera adressée par courrier et vous recevrez le virement sur votre compte.

Dans le cadre du suivi de cette opération, des **mesures gratuites avant et après travaux** (financées par l'ADEME) vous sont proposées afin de mieux connaître l'impact de ce renouvellement sur la qualité de l'air intérieur de votre logement et sur celle de l'air extérieur. Si vous souhaitez participer à cette étude, merci de contacter M. Serge COLLET de l'INERIS par tel. au 03 44 55 64 58 ou par mail au [contact@ineris.fr](mailto:contact@ineris.fr).

## Contacts et adresses :

**ENVOYEZ LE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE PAR COURRIER A :**

**Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Affluents (SM3A)** -Fonds Air-bois  
300, chemin des prés Moulin -74 800 Saint-Pierre en Faucigny



**Pour plus de renseignements :**

Pauline CAËR, Animatrice du Fonds Air Bois - SM3A  
04 50 25 24 91 - [pcaer@sm3a.com](mailto:pcaer@sm3a.com)

Adresse temporaire des bureaux du SM3A :

113 rue Honoré Martin, ZI des Formis,  
74130 BONNEVILLE\*

**Ne PAS envoyer votre dossier à cette adresse**

## FICHE 1 – DEVIS ET DÉCLARATIONS SUR L'HONNEUR (V 26 octobre 2017)

### Données relatives au demandeur

*A remplir par le demandeur / bénéficiaire*

**NOM, Prénom :** .....

**Adresse : N° :** ..... **Voie :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Tel :** ..... **Adresse mail :** .....

*Adresse du logement si différent (pour les propriétaires bailleurs): Nom de l'occupant :* .....

**Adresse : N° :** ..... **Voie :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

### Devis

*A remplir par l'entreprise*

**NOM de l'entreprise\* :** ..... **et Nom du signataire :** .....

**N° RM, RCS ou SIREN :** ..... **Qualification Qualibois / Qualibat Bois énergie :** .....

**Adresse e-mail :** ..... **et n° :** .....

\*L'entreprise doit être signataire de la charte d'engagement du Fonds Air Bois pour réaliser le dossier (Liste consultable sur [www.fonds-air-bois.fr](http://www.fonds-air-bois.fr)).

	<b>DEVIS (Montants Hors Taxe)</b>
<b>Type d'appareil à remplacer :</b> ..... <p style="text-align: right;"><b>Coût du démontage et évacuation : ➔</b></p>	.....
<b>Type d'appareil neuf</b> (insert, poêle, chaudière, ...) :..... Marque : ..... Modèle : ..... Émissions de poussières : ..... mg/Nm <sup>3</sup> Puissance nominale:..... kW Rendement : ..... %      Taux de CO : ..... % <b>Label Flamme Verte 7 :</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Equivalent ADEME <b>Coût : ➔</b>	.....
<b>Fournitures et équipements<sup>1</sup></b> : (ex : grilles, hotte, dallage, ...) ..... <p style="text-align: right;"><b>Coût : ➔</b></p>	.....
<b>Tubage :</b> ..... <b>Coût : ➔</b>	.....
<b>Main d'œuvre :</b> Tarif horaire : ..... Temps passé : ..... <b>Total : ➔</b>	.....
<b>TOTAL HT en Euros :</b>	.....
<b>Taux de TVA en % :</b>	.....
<b>TOTAL TTC en Euros :</b>	.....

<sup>1</sup> Les fournitures ici indiquées sont celles directement liées à l'installation. Si d'autres travaux sont engagés, ils ne doivent pas apparaître dans ce document.

*Signatures au verso*

## Déclarations sur l'honneur et accords

A signer par le demandeur ET l'entreprise

Je soussigné(e) (**bénéficiaire, cf. points 1 à 8**), Nom : ....., Prénom : .....

Je soussigné(e) (**entreprise, cf. points 1 à 4**), Nom : ....., Prénom : .....

Entreprise/ société : .....

1. Certifie sur l'honneur que les **travaux interviennent dans le cadre de la fermeture d'un foyer ouvert ou du remplacement d'un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002,**
- ➔ *Nous vous recommandons d'ajouter une photo de votre ancien appareil en fonctionnement au dossier. Les dossiers ne présentant pas de photo seront contrôlés en priorité.*
2. Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur les Fiches 1 et 2 sont exacts,
3. Reconnais être informé de ne pas pouvoir bénéficier des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour cette installation ni des aides de l'ANAH,
4. M'engage à **faire éliminer l'ancien appareil en déchèterie** et **fournir une attestation de dépôt en déchèterie avec ma demande de versement de la prime (obligatoire pour que la prime soit versée)** (hors foyer ouvert),  
➔ *L'attestation à faire tamponner par la déchèterie sera envoyée par le SM3A avec le courrier d'avis favorable.*
5. Certifie sur l'honneur que le logement où les travaux seront réalisés est occupé à titre de résidence principale,
6. Certifie sur l'honneur que le logement où les travaux seront réalisés est achevé depuis plus de 2 ans,
7. **Accepte le principe d'une visite de contrôle sur site permettant de constater la présence d'un ancien appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 ou d'une cheminée ouverte ainsi que de la bonne mise en œuvre du nouvel équipement.**
8. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du SM3A.

Des données ici collectées pourront être utilisées par les financeurs du Fonds Air Bois, dans le cadre uniquement du suivi et de l'évaluation de cette opération pilote. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Signature du bénéficiaire :

Signature et cachet de l'entreprise partenaire  
du Fonds Air Bois :

Fait à :

Fait à :

le :

le :

**POUR RAPPEL, la signature de cette déclaration sur l'honneur engage le particulier et le professionnel.**

**En cas de non-respect des critères, des sanctions pourront être prises à l'encontre du professionnel signataire et une plainte pourra être déposée auprès du procureur de la république à l'encontre des deux parties.**

## FICHE 2 – RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES *A remplir par le demandeur*

### **Votre situation, votre logement :**

- Situation :**  Agriculteur exploitant  Artisan, commerçant, chef d'entreprise  Employé
- Situation professionnelle :**  Ouvrier  Cadre  Profession intermédiaire  Retraité  Autre, sans activité
- Age :**  18 à 24 ans  25 à 34 ans  35 à 49 ans  50 à 64 ans  65 ans et plus
- Nature du logement :**  Maison avec jardin  Maison sans jardin  Appartement
- Surface chauffée du logement :** .....m<sup>2</sup>
- Période de construction :**  avant 1949  1949 - 1975  1975-1990  1990-2005  après 2005
- Occupation du logement :**  Propriétaire occupant  Locataire,  Propriétaire bailleur  Occupant à titre gratuit

### **Votre ancien matériel et son usage :**

- Matériel remplacé :**  Foyer ouvert  Insert/ foyer fermé  Poêle  Cuisinière à bois,  Chaudière à bois
- Type d'usage de l'ancien matériel :**  Chauffage de base  Chauffage d'appoint,  Plaisir / agrément

**Age de l'appareil .....Année d'installation de cet ancien appareil dans le logement: .....(réponse obligatoire)**

*A noter que des contrôles aléatoires sont organisés pour vérifier la présence d'un ancien appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 ou d'une cheminée ouverte dans le logement.*

**Type de combustible:**  Bois bûche  Granulés / pellets  Bois de récupération  Autre : .....

**Quantité de bois consommée par an :** .....unité : ..... (1 stère= 1m<sup>3</sup> de bûches de 1m ; 0,8 m<sup>3</sup> de 50cm)

**Approvisionnement:**  Personnel / gratuit  Producteur indépendant  Point de vente non spécialisé  Autre : .....

Si auto-approvisionnement, durée moyenne de stockage – séchage avant utilisation ? .....

Quelles catégories d'essences de bois utilisez-vous ? :  résineux  feuillus  les deux

Si vous achetez du bois, votre vendeur vend-il sous la marque « Rhône-Alpes bois bûches » (RA2B) ?  OUI  NON

**Le ramonage de votre installation est-il fait :**  Par vous-même,  Par un professionnel ;

**Quelle est la fréquence moyenne de ramonage ? :**  1 fois tous les 2 ans,  1 fois par an,  2 fois par an,  
 Autre, à préciser : .....

### **Votre nouveau matériel et vos motivations :**

**Nouveau matériel :**  Insert cheminée  Poêle  Poêle de masse  Cuisinière à bois  Poêle hydro  Chaudière

**Type de combustible :**  Bois bûche  Granulés / pellets  Bois de récupération  Autre : .....

**Type d'usage du nouveau matériel :**  Chauffage de base  Chauffage d'appoint  Plaisir / agrément

**Quelles sont vos 2 motivations principales pour ce changement d'appareil ? :**

Bénéficier de l'aide financière  Economiser du bois / de l'énergie  Gagner en confort / chaleur

Améliorer la qualité de l'air (santé/environnement)  Autre: .....

**Comment avez-vous connu cette aide ? :**

Presse locale  Panneaux  Radio  « Bouche à oreille »  Mairie  Notaire

Foire  Mon installateur  Réseaux sociaux  Autre : .....

**RAPPEL : N'oubliez pas de joindre votre justificatif de résidence principale en envoyant votre dossier**